

SAUVEGARDE PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 18 41 - Site: www.spcne.org - Mail: spcne44@yahoo.fr
Membre de l'U.D.P.N. 44 agréée par arrêté préfectoral du 04/12/2012

Compte rendu de réunion
Mardi 14 mai 2019
Maison des Associations
« AGORA 1901 » salle 1
2 bis rue Albert de Mun
44600 Saint-Nazaire

Compte-rendu du 09 avril 2019 n'ayant reçu aucune remarque, est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour : ajouter : permis de construire, Salengro et ZAC de Brais

1. Dépôt de nouveaux permis de construire :

- Maison Blancho, 88 Bd Albert 1^{er}, le 21 mars pour 7 logements
- 86 route de la Côte d'Amour le 9 avril pour 44 logements
- 62 route de la côte d'Amour le 3 mai pour 34 logements

2. Autorisations de permis de construire :

- 124 route de la côte d'Amour pour 58 logements
- 70 Bd Albert 1^{er} pour 11 logements, 2 arbres seraient déplacés ! voir dans quelles conditions et se renseigner pour les garages sous terrains.
- 114 rue Ferdinand Buisson pour 19 logements attaqué par les riverains au Tribunal Administratif et au Conseil d'Etat.
- Immaculée, dépôt d'un permis sur une parcelle agricole : l'île de la Chaperonnerie.

3. PROJET de CONSTRUCTION SALENGRO :

Le permis de construire est accordé, il est en cours d'étude, SPCNE va voir pour faire une demande de recours amiable, se posant toujours la question de l'analyse des sols et le traitement des eaux pluviales dans un secteur touché régulièrement par les inondations. La question que l'on se pose aussi, c'est si ce dossier ne devrait pas passer au CODERST, le projet devant se réaliser sur une ancienne friche artisanale. Se renseigner auprès de la préfecture.

4. PROJET URBAIN du MOULIN du PE :

Réunion publique de présentation le 23/04/2019 à 18 h. Notre président avait fait partie du panel de citoyens qui a réfléchi au sujet en 2011-2012. Ces travaux n'ont pas plu au municipale. Les acteurs qui ont la maîtrise d'œuvre, aujourd'hui, considèrent qu'ils sont devant une page blanche. SPCNE s'est inscrite pour intégrer le nouveau groupe de travail sur le sujet. La première réunion a eu lieu le 30/04/2019 à la maison de quartier d'Avalix, organisée par La Carene. Le projet élaboré par le Cabinet Baggio et travaillé par le panel de citoyens en 2011 et 2012 est complètement abandonné. IL existe un site internet sur lequel on peut émettre des remarques, SPCNE va surement en déposer.

2. ZAC de BRAIS :

Une riveraine du parc d'activité fait remarquer que le merlon construit pour bien délimiter la zone industrielle des habitations n'a jamais été terminé, il en manque une partie. Contacter le responsable chargé de la ZAC pour lui signaler.

LA FLORENTAISE :

Réunion annuelle le 30/04/2019 à Pontchâteau. Présentation du bilan annuel d'exploitation 2018-2019 et prévisionnel pour 2019-2020. L'entreprise a réalisé une bonne année, elle récolte le Noir de Brière mais elle est aussi chargée de surveiller la faune et la flore. Cette année, elle a constaté la présence d'une nouvelle espèce invasive : la crassule de Helms qui étouffe tout, la jussie étant en voie de récession. Présents cette année à la commission, des représentants de la DREAL à la place de la DDTM. En attente du compte rendu.

3. **CONSEIL de développement de la Carene :**

Invitation au Conseil Communautaire le 30/04/2019. Présentation des délibérations sur le Plan Climat Air Energie Territorial, le Plan Déplacements Urbains, le Plan Local Urbanisme Intercommunal. Pas de participation, SPCNE présent à une autre réunion.

4. **CONSEIL DE QUARTIER ST MARC :**

○ Séance plénière le 23/04/2019. Point sur l'avancement des travaux des groupes sur « Randonnons entre côte et campagne » et « Mémoire et valorisation du patrimoine ».

○ Reçu, le compte-rendu de la réunion « Mémoire et valorisation du patrimoine » du 03/04/2019. Prochaine réunion le 16/05/2019 à 17h30, mairie annexe de St Marc.

○ Invitation à la réunion du 23/05/2019 pour le groupe de réflexion sur la salle di Bien Vivre Ensemble.

SPCNE va contacter la chargée de mission de la mairie sur le conseil de St Marc pour demander où en sont les travaux du Conseil de quartier **Front de Mer/Porcé/Kerlédé/Parc Paysager** car nous n'avons plus aucune nouvelle.

5. **UDPN 44 :**

○ CA du 07/05/2019.

○ Pas de nouvelle du courrier du 18/12/2018 pour demander l'activation de la CSS des Ecossiernes, Relance faite le 06/03. Voir pour contacter le responsable de l'assainissement de La Carene et le secrétaire général de la sous-préfecture lors de la CSS de Cuneix le 06/06/2019.

6. **COURRIERS :**

○ Reçu, de la Préfecture, le 11/04/2019, l'arrêté d'approbation du PPRT du Parc B de Donges.

○ Reçu, de la sous-préfecture, l'avis de report à une date ultérieure de la réunion relative au suivi de 3 incidents survenus au sein de l'entreprise TOTAL, en 2018

○ Reçu, le 26/05/2019, une invitation à l'AG de l'UADL le 18/05/2019 à Douarnenez précédée d'une réunion publique sur la modification de la Loi Littoral suite au vote de la Loi ELAN. Pouvoir et ré-adhésion renvoyés le 14/05/2019.

○ Reçu, de la sous-préfecture, le 07/05/2019, une invitation à la CSS de Cuneix, le 06/06/2019 à 9h30 à Météor St-Nazaire. Le Président SPCNE représente l'UDPN 44 et le vice-président représente la SPCNE dans le collège « Associations ».

○ Reçu, de la sous-préfecture, le 07/05/2019, une invitation à la CSS de Kéraline, centre de stockage de déchets non dangereux le 25/06/2019 à 15h à Herbignac. Le Président SPCNE représente l'UDPN 44 et le vice-président représente la SPCNE dans le collège « Associations ».

○ Envoi, le 19/02, d'un mail à la chef du projet éolien EDF EN France pour relancer une réunion technique, prévue le 05/10/2018, reportée et non encore programmée.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le mardi 11 juin 2019 à 18h salle 1 Maison des Associations, St Nazaire.

Fait à Saint-Nazaire, le 14 mai 2019
Le Président de la SPCNE,